

SOVEC

- 6 SEP. 2011

SOJEC

Société à Responsabilité Limitée

Capital de 3 000 000 euros

Siège social à ECHIROLLES (38130)

20 Rue Fernand Pelloutier

7306
société d'avocats
B.P. 276

20, rue Fernand Pelloutier

38433 Échirolles CEDEX

Tél : 04 76 22 55 12 - Fax : 04 76 22 17 60

061 500 542 RCS GRENOBLE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Dino

DECLARATION DE LA GERANCE EN DATE DU 26 JUILLET 2011

L'an deux mil onze,
Le vingt six juillet,

Monsieur Rolland NINO agissant en qualité de co-gérant de la société susvisée a, par ces présentes, fait les déclarations et constatations suivantes :

DECLARATIONS

Monsieur Rolland NINO es-qualités, déclare :

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 4 – Ext. 3914, Monsieur Jacques BUISSON a cédé au CABINET G. BARBIN & ASSOCIES 1071 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP et CHALLES LES EAUX du 11 juillet 2011 et 18 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 6 – Ext. 3916, Jacques BUISSON a cédé à Monsieur Xavier CODDET 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 18 – Ext. 3931, Jacques BUISSON a cédé au CABINET HLCB & ASSOCIES 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP et MEYLAN du 11 juillet 2011 et 18 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 7 – Ext. 3917, Jacques BUISSON a cédé à Monsieur Bruno BILLAUD 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP et GRENOBLE du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 17 – Ext. 3930, Jacques BUISSON a cédé à Monsieur Alain BOUILLOT 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 5 – Ext. 3915, Jacques BUISSON a cédé au CABINET G. BARBIN & ASSOCIES 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP et ECHIROLLES du 11 juillet 2011 et 13 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 8 – Ext. 3918, Jacques BUISSON a cédé au CABINET J.G. & ASSOCIES 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 16 – Ext. 3929, Jacques BUISSON a cédé au CABINET P.A. & ASSOCIES 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 15 – Ext. 3927, Jacques BUISSON a cédé à Monsieur John ELMS 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 14 – Ext. 3926, Jacques BUISSON a cédé à Monsieur Pierre TRINQUIER 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP et PUY ST PIERRE du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 9 – Ext. 3919, Jacques BUISSON a cédé à Madame Isabelle BRISARD 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 13 – Ext. 3924, Monsieur Jacques BUISSON a cédé à Madame Anne ROUMENOFF 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 12 – Ext. 3922, Jacques BUISSON a cédé à Monsieur David BRENOT 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour

- que suivant acte sous seings privés en date à GAP et BIVIERS du 11 juillet 2011 et 12 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106

- Case N° 19 – Ext. 3932, Jacques BUISSON a cédé à Madame Martine PACCOUD 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour
- que suivant acte sous seings privés en date GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 11 – Ext. 3921, Monsieur Jacques BUISSON a cédé à Monsieur Rolland NINO 7 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour
- que suivant acte sous seings privés en date à GAP du 11 juillet 2011, enregistré au SIE de CHAMBERY le 25 juillet 2011 - Bordereau N° 2011/1106 - Case N° 10 – Ext. 3920, Jacques BUISSON a cédé à Monsieur Eric ZABE 2 parts lui appartenant dans la société, à compter du même jour
- qu'un exemplaire desdits actes ont été déposés, ce jour, au siège social,
- qu'ils sont de ce fait, opposables à la société à compter du même jour,
- qu'en conséquence, l'article 7 des statuts est de plein droit remplacé par les dispositions suivantes :

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 3.000.000 €. Il est divisé en 17.217 parts, intégralement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux comme suit :

- à Monsieur Bruno BILLAUD, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 15 à 1.117, 2.629 à 2.635, 8.351 à 8.359, 10.705 à 10.710, 12.742 à 12.756, 12.988 à 13.017, 12 877 et 4792 à 4798, ci..... 1.178
- à Monsieur Alain BOUILLOT, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 1.132 à 2.234, 2.622 à 2.628, 8.360 à 8.368, 10.711 à 10.716, 12.727 à 12.741, 12.958 à 12.987, 12 878 et 4799 à 4805, ci 1.178
- à Mademoiselle Justine GAIRAUD, propriétaire de cent parts portant les n° 2.236 à 2.334, 12879, ci..... 100
- à Monsieur Philippe ASTOLFI, propriétaire de cent cinquante parts portant les n° 2.335 à 2.484, ci..... 150
- à Monsieur Hervé LE CURIEUX-BELFOND, propriétaire de cent trente parts portant les n° 2.485 à 2.614, ci..... 130
- à Monsieur Jean-Jacques TAGNARD, propriétaire de cent parts portant les n° 2.715 à 2.814, ci..... 100
- à Madame Isabelle BRISARD, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 2.650 à 2.656, 2.887 à 3.989, 8.378 à 8.386, 10.723 à 10.728, 12.832 à 12.846, 13.078 à 13.107, 12 880 et 4841 à 4847 ci..... 1.178

- au CABINET G. BARBIN & ASSOCIES, propriétaire de mille soixante dix huit parts portant les n° 4004 à 4777, 4848 à 5106, 8387 à 8395, 10729 à 10734, 13048 à 13077, ci..... 1.078

- à Monsieur John ELMS, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 2.671 à 2.677, 6.238 à 7.340, 8.414 à 8.422, 10.747 à 10.752, 12.847 à 12.861, 13.168 à 13.197, 12 883 et 4827 à 4833 ci..... 1.178

- au Cabinet P. A. & ASSOCIES, propriétaire de mille vingt huit parts portant les n° 2.615 à 2.621, 7.341 à 8.338, 12.928 à 12.943 et 4820 à 4826, ci..... 1.028

- à Monsieur Rolland NINO, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 2.685 à 2.691, 8.423 à 8.431, 8.472 à 9.574, 10.753 à 10.758, 12.802 à 12.816, 13.228 à 13.257, 12 884 et 12794 à 12800, ci..... 1.178

- à Madame Martine PACCOUD, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 2.692 à 2.698, 8.432 à 8.440, 9.589 à 10.691, 10.759 à 10.764, 12.757 à 12.771, 13.258 à 13.287, 12 885 et 4806 à 4812, ci..... 1.178

- à la SOVEC PARTICIPATIONS ET FINANCES, propriétaire de mille deux cent huit parts portant les n° 2.235, 11.809, 12.889 à 12.905, 13.384 à 14.871 et 16.492, ci..... 1.208

- à Monsieur Pierre TRINQUIER, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 2.699 à 2.705, 2.815 à 2.826, 8.441 à 8.449, 10.765 à 10.770, 12.817 à 12.831, 13.288 à 13.305, 14.886 à 15.988, 12 886 et 4834 à 4840, ci..... 1.178

- à Monsieur Eric ZABE, propriétaire de trois cent vingt portant les n° 2.713, 2.827 à 2.837, 8.347, 8.348, 10.699 à 10.701, 15.991 à 16.291, 12801 et 12881, ci..... 320

- à Monsieur David BRENOT, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 2.636 à 2.642, 8.369 à 8.377, 10.717 à 10.722, 12.862 à 12.876, 13.018 à 13.033, 16.493 à 17.609, 12 887 et 12787 à 12793, ci..... 1.178

- à Monsieur Xavier CODDET, propriétaire de mille cent soixante dix huit parts portant les n° 2.657 à 2.663, 8.396 à 8.404, 10.735 à 10.740, 11.810 à 12.726, 12.911 à 12.925, 13.115 à 13.130, 16.292 à 16.491, 12 888 et 4778 à 4784, ci..... 1.178

- à Madame Anne ROUMENOFF, propriétaire de quarante cinq parts portant les n° 2.706 à 2.712, 2.848 à 2.872, 8.339 à 8.344 et 2643 à 2649, ci..... 45

- au Cabinet J.G. & ASSOCIES, propriétaire de mille soixante dix huit parts portant les n° 2.678 à 2.684, 8.450 à 8.457, 10.771 à 11.808, 12.926, 12.927, 13.198 à 13.213 et 4813 à 4819, ci..... 1.078

- à Monsieur Grégory BARBIN, propriétaire de cent parts portant les n° 1 à 7, 1.118 à 1.124, 2.873 à 2.879, 3.990 à 3.996, 5.107 à 5.113, 6.224 à 6.230, 8.458 à 8.464, 9.575 à 9.581, 14.872 à 14.878, 15.989, 12.951 à 12.957, 13.041 à 13.047, 13.131 à 13.137, 10.697 à 10.698, 12.906 à 12.910, 10.704, 13.221 à 13.227, ci..... 100

- à Monsieur Pierre-Maxime REJOL, propriétaire de cent parts portant les n° 8 à 14, 1125 à 1131, 2.880 à 2.886, 3.997 à 4.003, 5.114 à 5.120, 6.231 à 6.237, 8.465 à 8.471, 9.582 à 9.588, 14.879 à 14.885, 15.990, 12.944 à 12.950, 13.034 à 13.040, 13.108 à 13.114, 10.692 à 10696, 8.345, 8.346, 10.703, 13.214 à 13.220, ci..... 100

- au Cabinet HLCB & ASSOCIES, propriétaire de mille quarante huit parts portant les n° 5121 à 6161 et 4785 à 4791 ci..... 1 048

- à Monsieur Grégoire BISSON, propriétaire de cent trente parts portant les n° 2 664 à 2 670, 6 162 à 6 223, 8 405 à 8 413, 10 741 à 10 746, 12 772 à 12 786, 12 882 et 13 138 à 13 167, ci..... 130

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 17.217

Les soussignés déclarent expressément que les parts représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus, correspondant à leurs apports respectifs et sont toutes entièrement libérées.

CONSTATATIONS

Ces déclarations faites, Monsieur Rolland NINO es-qualités, constate que la modification statutaire susvisée est devenue définitive à la date ci-dessus indiquée, date du dépôt d'un original des actes de cessions de parts au siège social.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Monsieur Rolland NINO es-qualités.

Rolland NINO